



Conditions Générales de Vente

- **Domaine d'application** : Les présentes dispositions ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Densmore livre à ses clients les produits qu'ils lui commandent. Toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente. De ce fait, aucune clause contraire ne peut être opposée si la société Densmore ne l'a pas formellement acceptée. Toute nouvelle condition générale de vente sera réputée acceptée par ses clients, si aucune contestation n'est apparue dans un délai de 15 jours suivant la réception.
- **Commande** : Les frais de traitement et d'expédition sont pris en charge par la société Densmore pour toute commande supérieure à 50€. Les commandes ne seront honorées par la société Densmore, que sous réserve de ses disponibilités.
- **Livraison et délivrance** : Un retard dans la livraison ou une livraison partielle ne peut entraîner une annulation de la vente ou un refus des produits. La délivrance sera réputée effective et les risques seront transférés au client à compter de la mise à disposition des produits. L'acheteur s'engage à se faire livrer les produits dans les 7 jours de l'avis de passage par le transporteur. Dans le cas contraire, tous les coûts (stockage, transporteur,...) seront à la charge du client. Les cas de force majeure (guerre, grève, fabrication des produits...) pourront entraîner la suspension des commandes. La société Densmore se réserve le droit de refuser la délivrance des produits à tout client qui n'aurait pas respecté ses obligations envers elle.
- **Réception - Conformité des produits** : Les produits voyagent aux risques et périls du client. Le client devra faire consigner dès réception, sur la décharge du transporteur toute erreur, manquement ou avarie. Tout produit non conforme à la livraison ou défectueux devra être expédié à la société Densmore dans les 15 jours. La société Densmore procèdera à leur échange dans les plus brefs délais.
- **Prix-Facturation** : Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande. Les tarifs au recto sont valables jusqu'au 31/12/2014 et s'entendent hors taxes. Ces conditions sont valables en France métropolitaine exclusivement, étant entendu qu'au delà de ce territoire, les frais de transport feront l'objet d'une facturation correspondant à leur montant réel. Le règlement s'effectue au comptant à la commande, par chèque, par carte bleue, par mandat, ou tout autre mode de paiement. La simple remise du règlement (quelque soit son support) ne constitue pas un paiement ; seul l'encaissement effectif par la société Densmore de la somme due à l'échéance convenue, est considéré comme paiement.
- **Réserve de propriété** : La société Densmore conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire, (encaissement effectif). Le défaut de paiement d'une échéance pourra entraîner la revendication des produits, l'exigibilité immédiate de toutes les échéances y compris celles non échues, ainsi que la suspension de toute commande en cours.
- **Droit applicable** : Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit monégasque.
- **Attribution de juridiction** : En cas de contestation ne pouvant être réglée à l'amiable, le Tribunal de Commerce du siège social de Densmore est seul compétent quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Les droits et obligations des parties sont régis exclusivement par le droit monégasque, à l'exclusion de la convention de Vienne du 11 avril 1980.